

Comment accompagner la vie affective et sexuelle en ESSMS ?

Article réservé aux abonnés

Publié le : 17.02.2025 Dernière Mise à jour : 18.02.2025 Par : Flora Peille Lecture : 3 min.



La vie intime, affective et sexuelle concerne l'intimité, les émotions, les sentiments, les relations, la vie sexuelle ou son absence.

Credit photo Adobe Stock

Protection de l'enfance, handicap, grand âge, insertion... Pour aider les structures à soutenir leur public en matière d'intimité, la Haute Autorité de santé partage des repères juridiques, éthiques et organisationnels à destination des professionnels au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

La dynamique doit être impulsée par la gouvernance des établissements et services. Telle est la première recommandation formulée par la Haute Autorité de santé (HAS) pour aider les professionnels à accompagner leur public sur le volet de la sexualité.

Contexte, points clés, argumentaire... Par la publication de plusieurs documents, l'autorité publique indépendante offre des outils concrets sur un sujet souvent nié, tabou ou porteur d'idées reçues.

« L'objectif est de promouvoir une approche positive en fournissant aux professionnels des repères scientifiques, éthiques et organisationnels et leur permettre ainsi de comprendre et de tenir compte des aspirations des personnes accompagnées », souligne la HAS dans un communiqué datant du 12 février.

Entre accompagnement et respect de la vie privée

Les préconisations s'appuient sur des ressources déjà en place au sein des structures : projets de services ou d'établissements, livret d'accueil ou règlement de fonctionnement. Un moyen de voir s'engager l'ensemble des acteurs sur des pratiques communes. Le tout, en préservant le respect de la vie privée et de l'intimité.

>> A lire aussi : En prenant trop de distance, on perd l'essence du travail social

Plusieurs actions peuvent être envisagées :

- Encourager les prises de parole, tant du côté des salariés que des personnes accompagnées ;
- Mettre en place des temps d'échanges entre professionnels ;
- Désigner un référent vie intime, affective et sexuelle ;
- Faire appel à des intervenants extérieurs.

« Il est également important de recueillir les souhaits des personnes désireuses de parler de vie intime, affective et sexuelle, grâce à des questionnaires ou en introduisant ce sujet dans les projets personnalisés par exemple », note la HAS.

Des informations claires et adaptées

Un faisceau de moyens qui implique une sensibilisation et la formation du plus grand nombre, notamment pour rompre avec le sentiment de gêne et d'illégitimité que ressentent les professionnels lorsqu'il s'agit d'aborder ces questions. L'accès à une information claire, adaptée et non infantilisante se révèle par ailleurs essentiel pour favoriser l'autodétermination et faire évoluer certaines représentations.

« Chez les mineurs, par exemple, l'éducation à la vie intime, affective et sexuelle permet d'aborder le consentement ou encore le rapport au corps et ainsi prévenir d'éventuelles grossesses non désirées ou des violences sexistes et sexuelles. La sensibilisation à ces questions doit se poursuivre tout au long de la vie », pointe le document.

>> Sur le même sujet : Quels seront les métiers du futur des établissements médico-sociaux

La personnalisation de l'accompagnement est aussi primordiale. Si, pour diverses raisons, certaines personnes ne souhaitent pas évoquer le sujet, il reste essentiel de proposer une aide adaptée aux souhaits autant qu'aux besoins des usagers. Rythme, développements psychique, physique et psychosocial sont autant d'éléments à prendre en compte pour respecter les personnes. Et ce, dans un climat de confiance.

Favoriser les relations

Enfin, l'approche positive de la vie intime suppose de favoriser les relations et d'apporter des clés de compréhension sur des questions fondamentales comme l'expression du consentement. Parmi les outils à la disposition des professionnels, le recours à des activités collectives et/ou inter-établissements, des espaces permettant de recevoir ou un accès Internet.

Prévue pour 2026, la publication du second volet des préconisations de la HAS abordera de façon concrète et transversale les outils, interventions et pratiques d'accompagnement.

>>> Retrouvez l'intégralité du dossier de la HAS Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS <<<

>> A lire aussi : Tout savoir sur la profession d'ingénieur social

